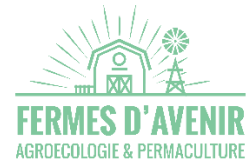




Appel à porteurs de projets agroécologiques – élevage, grandes cultures, maraîchage et arboriculture biologique



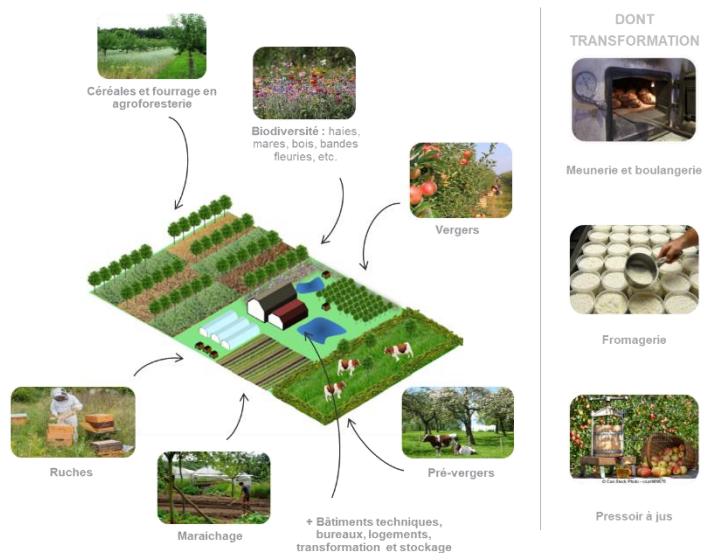
Ille-et-Vilaine

Vous avez un projet d'installation en agriculture biologique, sur des ateliers à taille humaine ? Vous souhaitez vous installer dans des conditions favorables, avec portage du foncier et des bâtiments ? Vous voudriez participer à un projet agroécologique en collectif ?

La société Eloi, accompagnée par l'association Fermes d'Avenir, cherche à monter une première grappe de fermes agroécologiques en Ille-et-Vilaine ou plus largement en Bretagne.

Concept : Faciliter l'installation de plusieurs porteurs de projets sur des ateliers de production différents mais complémentaires sur un même site, partageant les bâtiments et une partie des équipements. Tous les ateliers de production sont les bienvenus : élevages, polyculture, arboriculture, maraîchage. L'objectif étant de créer des fermes viables capables de reprendre progressivement la pleine possession de leurs moyens de production.

Il n'y a pas de foncier identifié pour l'instant, l'idée de cet appel à candidats est justement de créer un pool de porteurs de projets à l'installation afin de pouvoir répondre aux offres de fermes à vendre.



Vous devez donc avoir déjà bien réfléchi à votre projet d'installation de préférence sur des ateliers de petite taille avec une réflexion sur la création de valeur ajoutée à la ferme (petit transformation, conditionnement, vente directe).

Conditions et fonctions : Les porteurs de projet ne seront pas salariés mais associés-exploitants de la structure d'exploitation avec vocation à en devenir entièrement propriétaires. Ce sont donc des entrepreneurs qui cherchent à s'installer qui sont recherchés. Ils devront également participer au montage juridique et financier de la ferme. Les porteurs de projet doivent disposer d'une source de revenus complémentaire en attendant de produire.

Prérequis : Avoir une formation agricole (capacité agricole) et des expériences pratiques diverses ; le BPREA ou un niveau de formation agricole supérieur est obligatoire. Avoir entamé le parcours installation de la chambre d'agriculture.

Merci d'envoyer vos manifestations d'intérêt (CV et descriptif du projet d'installation) et toute question à l'adresse suivante : bertrand@fermesdavenir.org